



Pour info : ORIENTATION : élèves de 3ème

publié le 13/05/2020

Un conseil d'orientation aura lieu début juin 2020 et le conseil de classe fin juin 2020.

COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION après la 3^e ?

Identifiant et mot de passe de mon compte éducation nationale (ATEN) fournis par mon établissement ou de mon compte France Connect
Mon adresse de messagerie

De quoi ai-je besoin ?

Mes intentions d'orientation

DU 01/01/20
AU 16/03/20

1
Avant le conseil de classe du 2^e trimestre / 1^{er} semestre
Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect :
<https://meservices.ac-poitiers.fr/s>

2
Je saisis mon intention d'orientation : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP. Je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

3
Après le conseil de classe du 2^e trimestre / 1^{er} semestre
Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Mes choix définitifs d'orientation

DU 11/05/20
AU 30/05/20

4
Avant le conseil de classe du 3^e trimestre / 2^e semestre
Je me connecte à Scolarité Services et je saisis mon choix d'orientation.
Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.
En parallèle, dans Scolarité Services (onglet Affectation post-3^e), je fais les demandes de formation et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2020.

5
Après le conseil de classe du 3^e trimestre / 2^e semestre
Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :
→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.)
→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

Affectation et inscription

6
De fin juin à début juillet
Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de l'erreur lors de votre déclaration en ligne, n'hésitez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.
education.gouv.fr/orientation3e

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA HAUTE ÉDUCATION

COMMENT DEMANDER
*sa voie
d'orientation
après la 3^e ?*

**Le collège innove
et facilite les démarches**

Du 11/05/2020 au 30/05/2020
connectez-vous sur
Scolarité Services

**Pour toute demande,
votre collège peut vous aider**

Contactez ce.0170004m@ac-poitiers.fr
ou au 05.46.94.92.98

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.